



PRÉFET DES ALPES- DE-HAUTE- PROVENCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 18 janvier 2023

91^e édition du Rallye Monte Carlo, les services de secours et de sécurité pleinement mobilisés

Le 91^{ème} Rallye Monte Carlo, organisé par l'Automobile Club de Monaco, traversera le département des Alpes-de-Haute-Provence **les vendredi 20 et samedi 21 janvier 2023**.

Sur les deux jours d'épreuve, les véhicules traverseront les 5 communes suivantes : Entrevaux, Le Fugeret, Thorame-Haute, Malijai, Puimichel. Les concurrents disputeront dans le département **les huit épreuves spéciales** ci-après :

Vendredi 20 janvier 2023 – 2 spéciales

- Épreuves spéciales (ES) 5 et 8 – Briançonnet (06) / Entrevaux (04) 14,55 km
- Premier passage (départ 1^{ère} voiture) à 11h25 et second passage à 16h24

Samedi 21 janvier 2023 – 6 spéciales

- ES 9 Le Fugeret / Thorame-Haute 16,8 km ; premier passage départ à 8h24
- ES 10 Malijai / Puimichel 17,31 km, premier passage départ à 10h05
- ES 11 Ubraye / Entrevaux 21,78 km, premier passage départ à 12h23
- ES 12 Le Fugeret / Thorame-Haute, deuxième passage départ à 14h25
- ES 13 Malijai / Puimichel , deuxième passage départ à 16h05
- ES 14 Ubraye / Entrevaux deuxième passage départ à 18h23

Afin de respecter les règles de sécurité, les routes concernées par ces épreuves spéciales seront fermées à la circulation trois heures avant le départ de la première voiture et deux heures avant pour les riverains. Les routes seront rouvertes deux heures après le passage de la dernière voiture.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle tous les spectateurs et riverains à la vigilance et à la responsabilisation pour qu'il n'y ait pas d'accident. Ils devront notamment respecter impérativement la signalisation du parcours et des zones interdites aux piétons.

S'agissant de l'épreuve de nuit, il est fortement recommandé au public de se munir d'éclairage, de vêtements chauds et de chaussures adaptées aux terrains accidentés.

Les forces de sécurité et secours pleinement mobilisés

Afin d'assurer la sécurité de tous et le déroulement du rallye dans les meilleures conditions, le service

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex

départemental d'incendie et de secours (SDIS-04), la gendarmerie nationale ainsi que les forces de sécurité intérieure seront présentes sur l'ensemble des spéciales.

Un important dispositif de secours et de sécurité sera ainsi mobilisé, composé de :

- 300 commissaires sécurité en charge du public,
- 16 médecins réanimateurs,
- 7 infirmiers,
- 3 hélicoptères dédiés pour les secours médicalisés et la sécurité de la route ;
- 150 sapeurs-pompiers (secouristes en montagne, infirmiers...) et 50 véhicules (ambulances, VSAV et moyens d'extinction) du SDIS-04 ;
- 250 militaires de la gendarmerie, issus du Groupement départemental et de l'Escadron départemental de sécurité routière (EDSR) des Alpes-de-Haute-Provence.

Le préfet activera le centre opérationnel départemental les vendredi 20 et samedi 21 janvier pour coordonner et animer l'ensemble des forces de secours et de sécurité mobilisées.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex